

## **SM le Roi inaugure un centre de soutien à la microfinance**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 08-11-2007 23:43:02

**SM le Roi Mohammed VI, accompagné des membres d'honneur de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, de Cheikh Tantaoui, recteur de la Mosquée Al Azhar, de Mme Bernadette Chirac, de Mme Mariapa Fanfani et du Professeur Mostapha Bousmina, a donné, jeudi à Casablanca, le coup d'envoi de la 10ème Campagne nationale de solidarité, organisée du 8 au 24 novembre 2007, et inauguré le Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire.**

La Campagne nationale de solidarité constitue, depuis son lancement il y a dix ans, un important événement annuel qui réunit tous les Marocains autour de la valeur de solidarité, pour faire face à la pauvreté et à la précarité, par un acte de générosité envers les démunis.

Cette louable tradition traduit la cohésion de tous les citoyens et leur engagement aux côtés de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité dont l'action a permis la réalisation d'un ensemble de projets et de programmes au profit de milliers de démunis.

La 10ème Campagne nationale de solidarité est placée sous le thème "Soutien à la microfinance solidaire" pour encourager les porteurs de projets et les initiatives personnelles en leur permettant un meilleur accès à cette ressource, ouvrir la voie aux jeunes pour mettre en valeur leur potentiel, et partant, contribuer à lutter contre la pauvreté et la précarité, tout en permettant aux bénéficiaires de monter des projets générateurs de revenus et d'intégrer le tissu socio-économique.

A cette occasion, SM le Roi, accompagné des membres d'honneur de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, a inauguré le Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire, dont le coût de réalisation a nécessité une enveloppe globale de 17,5 millions de dirhams.

Après avoir coupé le ruban symbolique et dévoilé la plaque commémorative, le Souverain, accompagné des membres d'honneur de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, a visité les différentes dépendances du Centre qui se compose de deux pôles.

Le premier pôle, qui est consacré à la formation, comprend un amphithéâtre d'une capacité de 120 places, 10 salles de formation, 3 salles polyvalentes et une salle pour la formation des cadres, tandis que le deuxième pôle, dédié à l'appui à la commercialisation, se compose de 10 salles d'exposition, une salle d'initiation à l'informatique et différentes autres dépendances.

Ce Centre abrite également un observatoire de documentation, une bibliothèque et une salle multimédia.

La gestion du Centre Mohammed VI pour le soutien à la microfinance solidaire sera confiée à une association dont le Conseil d'Administration comprendra des représentants de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, la Fondation BCP pour le Microcrédit (Banque Populaire), la Fondation ARDI (Crédit Agricole du Maroc), le Fonds JAIDA (Caisse de Dépôt et de Gestion), la

Fondation Zakoura pour le Microcrédit, le FONDEP, l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPPT) et le Président de la Fédération Nationale des Associations du Microcrédit (FNAM).

Le Centre déploiera son action sur 3 axes majeurs, à savoir la formation des agents des associations de microcrédit, la mise en place d'un système d'information et documentation ainsi que l'appui à la commercialisation des produits des bénéficiaires du microcrédit.

Le premier axe vise particulièrement à développer et conceptualiser les pratiques du microcrédit et à transférer le savoir-faire acquis par l'expérience des acteurs du microcrédit sur le terrain.

Il se donne comme objectifs de participer au développement des compétences opérationnelles et managériales du personnel du secteur du microcrédit au Maroc, d'organiser des ateliers de formation, des séminaires et de conférences ayant trait aux différents aspects du métier de la micro-finance, de former des formateurs qualifiés, qui prendront en charge la formation aux niveaux régional et local, et de favoriser le transfert des connaissances et le savoir-faire entre les associations de microcrédit nationales mais aussi avec les institutions internationales.

Il s'assigne également pour tâche de mener des études pour déterminer et évaluer les besoins en formation du secteur, de constituer une base de données ressources répertoriant les compétences et expertises nationales dans le domaine, et de mettre à la disposition des associations de microcrédit l'infrastructure du centre pour organiser leurs propres actions de formation.

Quant au 2-ème axe, il permettra aux utilisateurs du centre de bénéficier d'un fond documentaire composé d'ouvrages de référence, de revues spécialisées, de publications d'institutions internationales, et de documents officiels, et d'une salle multimédia pour consulter les documents audiovisuels et les sites Internet dédiés au secteur.

Il permettra aussi de mettre en place une cellule de veille pour suivre l'évolution du métier tant au niveau national qu'international, d'élaborer des catalogues et bibliographies sur le thème de la microfinance, de nouer des relations de coopération et d'échange avec les centres de recherches et d'expertise à travers le monde, d'éditer une revue spécialisée dans le domaine de la micro-finance au Maroc, de traduire les ouvrages de référence dans le domaine, et d'organiser des manifestations pour promouvoir le système du microcrédit.

L'axe du soutien à la Commercialisation permettra aux micro-entrepreneurs de développer les capacités nécessaires à une meilleure commercialisation de leurs produits, de doter les bénéficiaires des moyens logistiques leur permettant de faire connaître leurs produits, d'être l'interface des bénéficiaires avec les réseaux du commerce solidaire, d'élaborer un espace virtuel pour l'exposition des produits des bénéficiaires, et d'organiser des foires itinérantes d'exposition et de commercialisation dans les différentes régions du Maroc.

Le Centre illustre l'intérêt qu'accorde la Fondation Mohammed V pour la Solidarité à la jeunesse en vue de les intégrer dans le tissu socio-économique et ce, en concrétisation des missions de la Fondation qui place le développement durable au cœur de sa stratégie.

Ainsi, la Fondation a mené des actions visant à intégrer les nécessiteux dans le circuit économique, notamment à travers l'octroi de micro-crédits aux jeunes pour la lutte contre la pauvreté et la précarité. Pour ce faire, la Fondation a oeuvré à appuyer les efforts des intervenants dans le secteur

en vue de leur permettre de promouvoir leurs activités.

A cette occasion, SM le Roi a remis des dons financiers à la Fondation Microcrédit du Nord, l'Association Al Karama, l'Association Marocaine de solidarité sans frontières de Fès, l'Association Tétouanaise des Initiatives socioprofessionnelles du microcrédit (ATIL) et l'Association de Microfinance Oued Srou (AMOS).

Par la Suite, SM le Roi Mohammed VI a remis des bons de microcrédit à plusieurs personnes porteuses de projets personnels, issues de différentes régions du Royaume.

Ce geste illustre la haute sollicitude dont le Souverain entoure la jeunesse et traduit les efforts déployés par la Fondation Mohammed V pour la solidarité en vue d'appuyer de telles initiatives et donner espoir aux jeunes.

MAP